

LA CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Cette classe de détermination permet à l'élève de mûrir et préciser ses choix en vue d'une orientation en classe de 1^{ère} générale ou technologique. Les enseignements communs s'inscrivent dans la continuité de l'enseignement général abordé en classe de troisième, afin de poursuivre la construction d'une culture générale solide.

Les enseignements optionnels ont pour vocation de faire découvrir aux élèves de nouveaux champs de connaissance et les activités qui y sont associées. Ces enseignements permettent aussi d'informer sur les cursus possibles en classe de première, et d'identifier les activités professionnelles qui en découlent.

ENSEIGNEMENTS COMMUNS (26H)

FRANÇAIS	4H
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	3H
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0H30
LANGUE VIVANTE A ET B	5H30
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2H
MATHÉMATIQUES	4H
PHYSIQUE-CHIMIE	3H
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	1H30
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	1H30
SCIENCES NUMÉRIQUES ET TECHNOLOGIE	1H

1 OPTION AU CHOIX (1H30)

SCIENCES DE L'INGÉNIEUR
CRÉATION ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE

